



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE  
Direction régionale des affaires culturelles

Protection au titre des monuments historiques des phares remarquables

## PHARE DE L'ÎLE DE BATZ



Photo Hervé Raulet / DRAC Bretagne-CRMH

Département : Finistère  
Localisation : île de Batz

Phare opérationnel (ESM 605/000)  
Maîtres d'œuvre : Augustin Fresnel, Léonor Fresnel, Goury (ingénieurs)  
Hauteur : 45 m (70 m environ / hautes mers)  
Allumage : 1836  
Automatisation : 1995  
Propriété de l'État

L'établissement d'un feu permanent sur l'île de Batz est envisagé dès le début du 18<sup>e</sup> siècle, mais il faut attendre le grand programme d'éclairage des côtes de France, élaboré en 1825 par la Commission des phares, pour que soit mis en œuvre un feu de 1<sup>er</sup> ordre. L'ouvrage, de facture néoclassique, s'inspire du modèle conçu par Augustin et Léonor Fresnel pour Belle-île. Dessiné par l'ingénieur en chef Goury, il est identique, à quelques détails près, au phare de Penmarc'h mis en chantier en 1831 : sa tour ronde de 40 m, légèrement tronconique, est centrée sur un soubassement carré de deux niveaux, son sommet est traité en chapiteau à corbeille nue galbée, soulignée d'un astragale, et supporte une terrasse couronnée d'un garde-corps en fer sur laquelle repose la lanterne. Construit en pierres de taille de granite extrait sur place, le phare est rapidement achevé et mis en service le 1<sup>er</sup> octobre 1836.

L'intérieur du soubassement comprend des réserves et des logements pour les gardiens, répartis sur deux étages autour du fût central. L'escalier en vis de la tour s'enroule autour d'un noyau creux jusqu'à un palier supérieur lui-même relié, par un escalier secondaire en fonte, à la chambre de service placée au sommet de l'ouvrage. La lumière du noyau permet la translation du contre-poids de la lentille tournante (système abandonné depuis l'électrification du phare), ainsi que le transport de charges lourdes jusqu'au palier supérieur.

De nouveaux logements pour les gardiens, plus spacieux et accompagnés d'un jardin, sont construits en 1881 à l'ouest du phare, le premier étage du soubassement étant alors délaissé. Deux ans plus tard ont lieu de nouveaux travaux s'inscrivant dans le programme d'électrification des phares de premier ordre mis en œuvre au plan national : un bâtiment des machines à vapeur et deux maisons pour loger le personnel nécessaire à leur fonctionnement sont construits en 1883-1884 au sud de la tour, de même qu'un vaste dallage en granite autour du phare, destiné à recueillir et diriger les eaux de pluie vers un réservoir alimentant la salle des machines. Mais, faute de crédits, la réduction de cet ambitieux programme à seulement quelques phares entraîne à Batz l'arrêt du projet, et tous ces aménagements, pourtant achevés, resteront inemployés.

La lanterne et l'appareil optique sont remplacés après leur destruction durant la seconde guerre mondiale, et le phare est électrifié par raccordement au réseau. Le phare est équipé aujourd'hui d'un feu principal blanc à 4 éclats groupés toutes les 25 secondes, d'une portée de 23 milles sur optique tournante installée en 1995, et d'un feu fixe auxiliaire rouge d'une portée de 7 milles placé sur la terrasse supérieure en 1962.

**Classement au titre des monuments historiques (20/04/2017) :** phare en totalité et dallage de captation des eaux aménagé autour de l'ouvrage.